



Malfaçons chantier extension garage

Par poulou

Bonjour,

Mon ami "A" a fait appel à un artisan "J" pour créer une extension par son garage.

Les travaux ont commencés en Mai et devaient être finis en juillet, pour une extension de 9m² et la rénovation du garage.

Pour commencer, "J" à lancé les travaux avant réception de l'accord de la mairie en prétextant que tout était ok. "A" n'y connaît rien et un peu naïvement a dit ok !

Je suis architecte d'intérieur et je sais qu'il était en train de se mettre dans la panade. On a alors rattrapé le problème. Comprenant que "A" avait un entrepreneur plutôt brouillon ou peu regardant, je suis passé régulièrement sur le chantier.

Nous sommes le 25 Septembre, ce n'est toujours pas fini et comme dit mon ami , "J" est tellement absent, que cela lui laisse tout le temps nécessaire pour voir les malfaçons.

Aujourd'hui je lui fait changer d'entrepreneur.

Je lui conseil de tout stopper et de faire marcher l'assurance de l'entrepreneur "J". Malheureusement, comme "A" a accepté quelques tâches "au black", il craint les conséquences.

C'est pourquoi je me tourne vers car, car je n'ai jamais été confronté à cette situation.

Quelles options a t-il ? En sachant, qu'il a versé les 3/4 de la somme.

Merci d'avance.

EB